



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 036

Le jeudi 4 juin 2026

Président : Terry Sheehan



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le jeudi 4 juin 2026

• (0815)

[Traduction]

Le président (Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la réunion n° 36 du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Nous reconnaissons que nous nous réunissons sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprend son étude sur les défis liés à l'accessibilité financière dans le Nord du Canada. La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Les députés peuvent y participer en personne dans la salle ou à distance à l'aide de l'application Zoom.

Nos témoins sont sur Zoom. Bienvenue.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour l'interprétation, vous pouvez choisir, au bas de votre écran, le canal désiré: parquet, anglais ou français. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons M. Daren Jones, préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Nous accueillons également M. Joseph Murdoch-Flowers, directeur exécutif du Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik.

Vous aurez chacun cinq minutes. Lorsqu'il vous restera environ 30 secondes, je vous ferai signe afin que vous puissiez conclure.

Veillez commencer, monsieur Jones.

Daren Jones (préfet, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent): Bonjour à tous.

Monsieur le président et honorables membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord au sujet des défis liés à l'accessibilité financière dans le Nord du Canada.

Je m'appelle Daren Jones. Je suis préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et je représente les collectivités de la Basse-Côte-Nord du Québec, une région côtière éloignée et isolée où l'abordabilité ne se résume pas aux prix, mais touche aussi les transports, les infrastructures, la sécurité alimentaire, la stabilité de l'emploi et l'accès de base aux services. Les réalités auxquelles nos communautés sont confrontées sont uniques, structurelles et de longue date. Je présente respectueusement les points suivants afin

d'apporter un contexte supplémentaire et des recommandations supplémentaires du point de vue de la Basse-Côte-Nord.

Concernant l'assurance-emploi et la fin du « trou noir », l'économie de la Basse-Côte-Nord est de nature saisonnière. La pêche, la construction, le tourisme et de nombreux services publics fonctionnent selon un calendrier comprimé en raison de notre climat et de notre géographie. Ce n'est pas un choix; c'est la réalité économique de notre région. Or, le régime d'assurance-emploi continue d'imposer ce que les travailleurs d'ici appellent « le trou noir », la période entre la fin des prestations d'assurance-emploi et le début de la prochaine période de travail saisonnier.

Pendant des mois, les familles de la Basse-Côte-Nord n'ont ni revenus, ni ponts, ni autres possibilités. Il s'agit d'une lacune structurelle qui pénalise les travailleurs, simplement du fait qu'ils vivent en région éloignée et travaillent dans les industries dont leurs communautés dépendent. Nous demandons au Comité de trouver une solution législative permanente afin d'éliminer le trou noir de l'assurance-emploi pour les travailleurs des secteurs saisonniers, avec une attention particulière aux communautés éloignées et isolées où aucun autre emploi n'est disponible durant la saison morte.

Au sujet des traversiers interprovinciaux, la Basse-Côte-Nord est géographiquement contiguë au Labrador, et nos communautés entretiennent des liens historiques, économiques et familiaux profonds qui transcendent les frontières provinciales, mais il n'existe aucun service interprovincial fiable reliant notre région à Terre-Neuve-et-Labrador.

Un traversier interprovincial n'est pas un luxe. Il s'agit d'un prolongement logistique du réseau de transport qui existe déjà à l'extrémité est de notre corridor. Cela permettrait de réduire les coûts de transport, d'améliorer les options de transport des patients, d'appuyer le tourisme, en plus de constituer une importante redondance lors des périodes où le *Bella Desgagnés* sera hors service. Nous demandons au Comité de recommander au fédéral d'appuyer la création d'une liaison interprovinciale par traversier qui soit à la fois permanente et multisaisonnière pour desservir la Basse-Côte-Nord.

Pour ce qui est du dessaisissement des ports et aéroports par le fédéral, les efforts continus du gouvernement fédéral en ce sens pour les petits ports et aéroports entraînent une importante crise des infrastructures sur la Basse-Côte-Nord. Il ne s'agit pas d'infrastructures excédentaires dans un contexte urbain, mais d'infrastructures vitales. Selon une liste récente pour le Québec, sept des neuf infrastructures visées se trouvent sur la Basse-Côte-Nord.

En transférant la propriété de quais ou de pistes d'atterrissage éloignées à une municipalité ou à un groupe communautaire, le gouvernement fédéral ne transfère pas seulement un bien, mais aussi tout le fardeau lié à l'entretien des immobilisations, aux responsabilités en matière d'assurance et aux complexités de la réglementation à des collectivités aux ressources financières extrêmement limitées. Un village de 400 habitants ne peut pas absorber les coûts du renouvellement des brise-lames fédéraux. Un aéroport en région éloignée qui se trouve à être l'unique lien au système de soins de santé à l'année ne peut être traité comme un bien aliénable.

Nous demandons au Comité de recommander un moratoire fédéral sur le dessaisissement des ports et aéroports dans les communautés éloignées et isolées jusqu'à l'adoption d'un cadre approprié. Soit le gouvernement fédéral conserve la propriété des biens ou ses responsabilités en matière d'entretien, soit il fournit une dotation en capital permanente et suffisante pour assurer la pérennité de l'infrastructure. Le dessaisissement sans dotation est un abandon.

Concernant la souveraineté alimentaire et l'approvisionnement local, notre coût de la vie est de 15 à 20 % plus élevé qu'à Sept-Îles. Les coûts de transport liés à notre isolement se répercutent sur le prix de chaque produit alimentaire en étagère. Au-delà des mécanismes de subventions, nous abordons la question de la souveraineté alimentaire de front.

La Basse-Côte-Nord a toujours misé sur les systèmes alimentaires locaux, la pêche, la chasse et la récolte pour sa subsistance, mais le contexte réglementaire et économique mine de plus en plus ces systèmes au lieu de les soutenir. Des investissements fédéraux dans les infrastructures alimentaires locales, les entrepôts frigorifiques et la transformation, ainsi que le soutien aux pêcheurs locaux, contribueront à réduire la dépendance au transport, à améliorer les résultats relatifs à la nutrition et à renforcer la résilience économique. La souveraineté alimentaire est une stratégie d'abordabilité, et nous demandons au Comité de la considérer comme telle.

Parlons maintenant des pêches qui font vivre les communautés côtières. Sur la Basse-Côte-Nord, la pêche n'est pas une simple activité économique, mais un fondement culturel et économique pour nos communautés qui est maintenant menacé.

La fin du programme de pêche sentinelle de la morue a porté un dur coup à notre région. La pêche sentinelle n'était pas seulement un outil scientifique. La pêche sentinelle offrait des emplois intéressants, fournissait des données logistiques et écologiques en temps réel et représentait un véritable intérêt pour les pêcheries qui co-existaient avec elle depuis des générations. Son élimination a une incidence sur les revenus et les connaissances, précisément au moment où le rétablissement des stocks de morue devient une réelle possibilité.

Nous demandons au Comité de recommander son rétablissement ou la création d'un programme de remplacement équivalent et fonctionnel pour la pêche sentinelle de la morue. Nous demandons également que le gouvernement fédéral s'engage plus fermement à appuyer la diversification de la pêche communautaire à petite échelle sur la Basse-Côte-Nord, y compris le développement de l'aquaculture adaptée à nos conditions côtières.

- (0820)

En résumé, mes recommandations sont les suivantes.

Concernant l'assurance-emploi, éliminer définitivement le trou noir de l'assurance-emploi pour les travailleurs des secteurs saison-

niers, en accordant la priorité aux collectivités éloignées et isolées où aucun autre emploi n'est disponible durant la saison morte.

Pour les traversiers interprovinciaux, le gouvernement fédéral doit appuyer une liaison interprovinciale par traversier, à la fois permanente et multisaisonnaire, entre la Basse-Côte-Nord et Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour les ports et les aéroports, il faut un moratoire sur le dessaisissement des ports et aéroports par le fédéral dans les collectivités éloignées et isolées jusqu'à la mise en place d'un cadre prévoyant soit le maintien de la responsabilité fédérale en matière d'entretien, soit une dotation permanente en capital.

Par rapport à la souveraineté alimentaire, il faut investir dans l'infrastructure alimentaire locale, l'entreposage frigorifique, la capacité de transformation et le soutien à la récolte sur la Basse-Côte-Nord, et considérer la souveraineté alimentaire comme une stratégie essentielle en matière d'abordabilité et de résilience.

Quant aux pêches, il faut rétablir le programme de pêche sentinelle de la morue ou la création d'un programme de remplacement équivalent et fonctionnel, avec un engagement à soutenir la diversification de la pêche communautaire et le développement de l'aquaculture sur la Basse-Côte-Nord.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Murdoch-Flowers.

Vous avez cinq minutes.

Joseph Murdoch-Flowers (directeur exécutif, Centre communautaire d'alimentation Qajurturvik): Merci beaucoup.

Je vais parler en anglais et en français.

Le Centre communautaire d'alimentation Qajurturvik est un carrefour alimentaire situé à Iqaluit. Nous sommes affiliés à un organisme national d'alimentation appelé Droit à l'alimentation. Notre centre sert la communauté par l'intermédiaire de divers programmes holistiques offrant un accès aux aliments, l'acquisition de compétences liées à l'alimentation, et la défense des intérêts en fonction des besoins locaux.

J'aimerais aborder trois sujets avec vous aujourd'hui. Le premier concerne la demande de repas communautaires. Le deuxième porte sur nos recherches concernant le lien entre l'insécurité alimentaire et l'aide financière. Le troisième porte sur notre vision de la souveraineté alimentaire dans l'Inuit Nunangat et au Nunavut.

Parlons d'abord de la demande de repas communautaires. Dans notre collectivité, nous sommes reconnus pour le programme de repas communautaires. Nous cuisinons et servons de 300 à 600 repas par jour, cinq jours par semaine. Nous observons une augmentation constante du nombre de repas communautaires servis quotidiennement. Notre total annuel de repas est passé d'environ 58 000 en 2022 à près de 91 000 l'an dernier. Cette année, en date d'hier, nous avons servi environ 37 000 repas.

Je suis très fier de l'équipe de Qajuqturvik, qui continue de répondre à la demande stupéfiante pour des aliments gratuits, accessibles, nutritifs et de qualité. Nous servons des repas maison dans un cadre confortable où les gens peuvent manger dans un cadre agréable et un esprit communautaire. Nous sommes d'avis que l'augmentation de la demande de repas reflète les difficultés économiques croissantes auxquelles notre population est confrontée.

[Français]

Nous avons un partenariat de recherche avec la Dre Sappho Gilbert, chercheuse à l'Université Harvard. Celle-ci a étudié la relation entre les mesures de soutien économique, comme l'Initiative: Les enfants inuits d'abord, et la demande dans le cadre de notre programme de repas quotidiens. Nous considérons que cette demande est une indication d'insécurité alimentaire. Autrement dit, si les gens souffrent d'insécurité alimentaire, ils seront plus susceptibles de participer à notre programme de repas quotidiens.

Notre recherche démontre que, peu de temps après que l'argent est déposé dans les comptes bancaires des membres de la communauté, il y a circulation de nourriture en ville, ce qui offre une pause temporaire à notre programme de repas quotidiens, car la demande est alors moins forte.

• (0825)

[Traduction]

Nos recherches avec Mme Gilbert appuient l'hypothèse selon laquelle l'augmentation du revenu contribue à la réduction de l'insécurité alimentaire.

Nous offrons divers autres programmes d'accès aux aliments, notamment une boîte de fruits et légumes, un programme hebdomadaire d'alimentation traditionnelle pour les aînés, un programme de soirée pour les femmes inuites et une série d'événements spéciaux, toujours sous les thèmes de l'alimentation, de la joie et des célébrations, parce que la nourriture est si bonne.

[Français]

Nous croyons que la souveraineté alimentaire au Nunavut et dans l'Inuit Nunangat doit viser plus loin que l'accès alimentaire d'urgence, si nous voulons soutenir une économie alimentaire véritablement nordique. Selon nous, cela ne veut pas dire qu'il faut transformer des serres ou des conteneurs de marchandises en jardins chauffés.

C'est pour cela que je vais maintenant vous décrire notre vision pour la souveraineté alimentaire dans l'Inuit Nunangat. Il s'agit d'une économie qui repose sur la chasse.

[Traduction]

Les chasseurs et les pêcheurs possèdent des connaissances, une discipline et des compétences qui devraient être valorisées au même titre que l'agriculture. Nous voulons que le gouvernement fédéral investisse dans la création d'un réseau de chasseurs inuits rémunérés dans l'Inuit Nunangat. On parle d'un programme durable dans le cadre duquel les chasseurs seraient rémunérés, et leurs frais de déplacement sur le territoire seraient remboursés. Il s'agirait d'investir dans les infrastructures nécessaires pour pratiquer la chasse en toute sécurité, selon les méthodes traditionnelles, avec un financement visant à garantir la transmission du savoir des aînés et des chasseurs expérimentés aux jeunes Inuits.

Cela signifie également travailler avec les autres ordres de gouvernement pour créer un cadre de réglementation permettant l'achat

et la vente des aliments traditionnels en toute légalité, avec des subventions pour couvrir les coûts jusqu'à la création d'un marché durable. Ce serait beaucoup plus efficace que de subventionner le transport d'aliments du sud, qui sont à la fois hors de prix et inadaptés à la culture pour de nombreux Inuits.

En outre, il est primordial d'investir massivement dans les possibilités d'emploi et de formation et dans le soutien du revenu, avec une aide financière accrue pour les habitants du Nord, car il sera impossible de réduire considérablement l'insécurité alimentaire si nous négligeons la question des revenus. L'augmentation des revenus doit être un élément clé de la nouvelle Stratégie nationale de sécurité alimentaire, en particulier au Nunavut, où le tiers de la population vit dans la pauvreté.

J'espère que vous examinerez ce point de vue avec sérieux et que vous intégrerez ces recommandations dans le budget de 2026.

Je vous remercie de l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Murdoch-Flowers.

Nous allons passer aux séries de questions. Pour commencer, je donne la parole à M. Bob Zimmer, le parrain de cette motion.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Je remercie les témoins de leur présence dans le cadre de cette étude sur l'accessibilité financière.

L'abordabilité est un défi quotidien, et je comprends très bien à quel point il peut être difficile — même pour vous personnellement — de faire l'épicerie dans un endroit comme Iqaluit, voire plus au nord. Prenez un sac d'épicerie, par exemple. C'est déjà cher dans le nord de la Colombie-Britannique, où j'habite. Il est surprenant de voir à quel point c'est rendu dispendieux, mais pour vous, c'est probablement le double, voire le triple.

L'accessibilité financière, en termes simples, est la capacité financière des particuliers ou des ménages à payer des biens et des services essentiels comme le logement, les soins de santé et la nourriture sans connaître de difficultés financières ni compromettre leur capacité de satisfaire aux autres besoins essentiels.

Monsieur Murdoch-Flowers, les denrées alimentaires sont-elles abordables au Nunavut?

Joseph Murdoch-Flowers: Non.

Bob Zimmer: Eh bien, voilà.

Des voix: Oh, oh!

Bob Zimmer: J'ai d'autres documents. Aux dernières élections, le premier ministre a dit, tel qu'il a été cité par Brian Lilley le 16 septembre 2025: « Les Canadiens nous demanderont des comptes en fonction de ce qu'ils constateront à l'épicerie, lorsqu'ils paieront leur facture d'électricité, ou lorsqu'eux-mêmes ou leurs enfants chercheront un logement. » C'est ce que M. Carney a dit, et cela nous ramène exactement à la définition de l'abordabilité.

Selon ces critères, le premier ministre a-t-il réussi jusqu'à maintenant?

• (0830)

Joseph Murdoch-Flowers: Je ne ferai aucun commentaire au sujet du premier ministre actuel en particulier. C'est un problème de longue date qui perdure, quel que soit le gouvernement, conservateur et libéral.

Ce que nous avons observé, c'est une augmentation de la demande et une inégalité croissante des revenus. Au Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik, nous le constatons en particulier par l'augmentation du nombre de repas communautaires que nous servons.

Bob Zimmer: Je tiens à vous remercier du travail que vous faites. Vous fournissez des repas aux gens de votre collectivité qui ont besoin de nourriture, ce qui est assez coûteux. Je vous remercie de votre temps et de vos efforts. Merci à vos bénévoles. Avant d'oublier de vous le dire, je tiens à vous remercier de vos efforts.

Vous avez parlé des gouvernements précédents. Nutrition Nord était un effort de notre gouvernement précédent pour lutter contre les prix élevés des denrées alimentaires. L'initiative partait d'une bonne intention et a donné de bons résultats, notamment la baisse du prix de certains produits de première nécessité, comme le lait, le pain et d'autres aliments vendus à l'épicerie. Cependant, ce n'était pas parfait, bien sûr, et certains prix restent hors de contrôle dans le Nord.

J'ai ici un document intitulé « Évaluation de l'initiative horizontale Nutrition Nord Canada », daté de décembre 2025. On peut y lire ce qui suit: « En 2022, au Nunavut, 76 % des Inuits étaient en situation d'insécurité alimentaire. » Constatez-vous une disparité entre les Inuits du Nunavut et ceux qui viennent travailler à Iqaluit? Constatez-vous une disparité en matière d'accessibilité financière? Les Nunavummiuts sont-ils plus touchés que les visiteurs dans la communauté?

Joseph Murdoch-Flowers: L'insécurité alimentaire touche les Inuits du Nunavut de manière disproportionnée. Voilà pourquoi nous préconisons... Les Inuits sont surreprésentés parmi les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Les aliments adaptés à la culture des Inuits, ce sont les aliments traditionnels. Les Inuits veulent manger des aliments traditionnels récoltés localement, sur le territoire, comme le caribou, le phoque, le muktuk, les palourdes et les baies, et les trouver dans l'économie de l'alimentation locale. C'est principalement là-dessus que le soutien à la sécurité et à la souveraineté alimentaires au Nunavut doit être axé, au lieu de continuer à subventionner un régime alimentaire du Sud. Cet argent va aux détaillants au lieu d'aider directement les chasseurs et pêcheurs inuits.

Bob Zimmer: Je comprends ce que vous avez dit. Vous avez parlé des revenus plus tôt dans votre déclaration. Je me suis rendu dans les mines de fer de Baffinland au début du printemps, alors qu'il faisait très froid mais que le temps était magnifique. On a parlé à de nombreux jeunes travailleurs Nunavummiuts. Ils ont dit qu'ils aimaient vraiment leur travail. Il leur permettait non seulement de gagner leur vie, mais aussi de rentrer chez eux et de suivre un régime alimentaire traditionnel. Ils avaient les moyens de s'acheter des motoneiges. Ils pouvaient s'acheter des côtes à côtes. Ils avaient aussi le temps d'en faire. Ils travaillaient deux semaines, puis avaient deux semaines de congé. Ils avaient donc deux bonnes semaines pour faire leur récolte et subvenir aux besoins de leur famille. Ils avaient acheté des maisons à un prix abordable.

À mon avis, c'est une bonne solution aux enjeux de l'abordabilité. Quel est votre avis sur les moyens d'augmenter les revenus et de relancer l'économie au Nunavut pour que l'abordabilité devienne un problème plus facile à résoudre?

Le président: Vous avez 30 secondes, monsieur Murdoch-Flowers.

Joseph Murdoch-Flowers: Il faut qu'il y ait une diversité de possibilités, y compris certaines adaptées à notre culture. C'est pourquoi l'on préconise un réseau de chasseurs salariés. La chasse et la pêche coûtent très cher. L'équipement coûte très cher. On ne veut pas que les chasseurs aient à choisir entre un emploi à Baffinland et un emploi dans le domaine de la chasse et de la pêche.

La chasse et la pêche revêtent une importance pour la communauté qui va bien au-delà du simple morceau de viande qui est rapporté. C'est une question de connexion, de culture, de bien-être, de prévention du suicide, de santé et de connaissances environnementales. Cela touche à toutes ces choses, et l'on plaide donc en faveur d'une augmentation des revenus qui va dans ce sens, tant pour les emplois salariés que pour l'économie liée à la chasse.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au député du Yukon, Brendan Hanley, pour six minutes, s'il vous plaît.

Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci beaucoup.

Je vais poursuivre en posant des questions à M. Murdoch-Flowers. Je vous remercie tous les deux d'être ici pour cette étude très importante. Je remercie mon collègue, M. Zimmer, d'avoir plaidé en sa faveur.

Monsieur Murdoch-Flowers, il semble que vous ayez une vision très holistique, et vous avez tout de suite fait des liens. La relation entre le revenu, la souveraineté économique et l'insécurité alimentaire n'est pas un mystère pour nous. Vous êtes à Iqaluit. Vous avez constaté une forte augmentation de la demande. Iqaluit a connu une croissance considérable au cours des dernières années.

Pouvez-vous nous parler du lien entre la croissance que vous avez observée en matière de revenus et l'évolution de la pauvreté... mais aussi de la façon dont la région de Baffin, voire la région autour d'Iqaluit, en tant que centre et capitale, reflète la situation des communautés environnantes?

• (0835)

Joseph Murdoch-Flowers: Je suis désolé, mais je ne suis pas certain de vraiment comprendre la question.

Brendan Hanley: Il s'agit de reconnaître qu'Iqaluit est, par exemple, une collectivité participant au programme Nutrition Nord, comme le sont toutes les collectivités de la région de Baffin.

Considérez-vous que les flux migratoires vers Iqaluit pourraient être liés à des besoins en matière de logement et d'infrastructure, ainsi qu'à la pauvreté dans la région de Baffin, si ce n'est dans l'ensemble de la région? Cela a-t-il une incidence sur la demande alimentaire à Iqaluit et sur la fréquentation de votre centre?

Joseph Murdoch-Flowers: Tout d'abord, je dirais que le mandat de notre centre est vraiment local. Il est axé sur Iqaluit. C'est là notre mission. Notre énoncé de mission met l'accent sur la sécurité alimentaire à Iqaluit, la capitale.

Deuxièmement, notre programme de base, le programme de repas communautaires, est offert sans restriction. Les gens arrivent, et on ne leur demande pas qui ils sont ni d'où ils viennent. On n'a pas de données démographiques, alors je ne peux pas répondre à cette question de façon empirique. D'après ce que l'on entend dire, oui, il y a une migration vers la capitale pour diverses raisons, mais je suis désolé, je ne peux pas établir de lien définitif entre l'augmentation du nombre de personnes au centre alimentaire et ce phénomène.

Brendan Hanley: C'est très bien.

Avez-vous eu l'occasion de participer aux tables rondes régionales organisées par la ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique ou au sommet qui a eu lieu ici, à Ottawa, il y a quelques mois? Vos idées reflètent certainement ce que l'on a entendu dans ces forums.

Joseph Murdoch-Flowers: Je crois que le sommet a eu lieu au Château Laurier. Non, Qajuqturvik a choisi de ne pas participer à ce sommet; on a décliné l'invitation.

Brendan Hanley: Dans ce cas, j'aimerais simplement vous faire part de la réflexion suivante: vos idées sont tout à fait conformes à certains des commentaires que la ministre a reçus, et il s'agit donc de conseils constructifs qui sont bien accueillis.

Je vais céder le reste du temps de parole à M. Greaves.

Le président: Il vous reste une minute et 15 secondes.

Will Greaves: Merci, monsieur le président.

Bonjour, chers collègues, et merci aux témoins d'être ici aujourd'hui.

Ma question s'adresse également à M. Murdoch-Flowers. Merci de vous joindre à nous, monsieur.

Comme vous le savez peut-être, plus tôt cette année, le premier ministre a annoncé un investissement de 1 milliard de dollars dans le Fonds pour l'infrastructure de l'Arctique afin de contribuer à la construction et à l'extension des infrastructures de transport les plus importantes dans le nord du pays. Je me demande si vous pourriez nous dire quelle serait, selon vous, la meilleure façon d'affecter cet argent dans le Nord pour aider à relever les défis liés à la chaîne d'approvisionnement et au coût de la vie là-bas, en particulier en ce qui concerne l'abordabilité des aliments, comme vous l'avez évoqué ce matin. Comment ces fonds pourraient-ils contribuer à réduire le coût des denrées alimentaires pour les habitants d'Iqaluit et d'autres collectivités du Nord?

• (0840)

Joseph Murdoch-Flowers: Je crois que la Qikiqtani Inuit Association a réalisé un travail remarquable en matière d'investissements dans les infrastructures, comme les infrastructures de transport et les ports pour petits bateaux, notamment pour la modernisation des aéroports afin d'améliorer l'efficacité des liaisons vers l'Arctique, ainsi que dans les ports pour petits bateaux, les ports en eau profonde, etc., pour l'économie maritime.

En ce qui concerne les investissements dans les infrastructures de l'Arctique, il y a le Fonds des infrastructures alimentaires locales, dont bénéficie Qajuqturvik pour soutenir l'économie de la chasse. On a demandé et reçu des fonds qui nous encouragent à participer à l'économie de la chasse. J'ai deux ou trois chasseurs dans mon personnel qui se réjouissent de cette initiative.

En ce qui concerne...

Le président: On doit passer à la prochaine intervenante, mais je suis sûr que le sujet pourra revenir plus tard dans les questions. Merci.

[Français]

Madame Gill, la parole est à vous pour six minutes.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Je dois dire que, comme députée d'une région nordique, je comprends ce qu'ils vivent. D'ailleurs, je salue M. Jones, qui est préfet d'une MRC de la Basse-Côte-Nord située dans ma circonscription.

On n'en a pas parlé, mais il faudrait peut-être expliquer que, dans notre cas aussi, monsieur Jones, la Basse-Côte-Nord est une région enclavée. C'est un peu comme le Nunavut, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de transport. Nous sommes alimentés par un traversier, qui ne fait pas de traversées toute l'année ni de façon régulière. Donc, ce n'est pas tout simplement le prix de l'alimentation qui pose problème, mais c'est aussi l'accès à l'alimentation.

J'ai énormément de sujets à aborder avec vous. C'est certain que je vais vous en nommer quelques-uns, et je vous laisserai parler de ceux que vous souhaitez, parce que vous représentez toutes les communautés de la Basse-Côte-Nord. Toutefois, si vous avez des éléments d'information à ajouter, n'hésitez pas à les envoyer au Comité. L'ensemble de mes collègues et moi allons en tenir compte dans notre rapport.

Je pense à la poste, par exemple. Je sais que même votre participation à la réunion du Comité aujourd'hui a nécessité une certaine organisation, parce qu'on n'arrive pas à envoyer des écouteurs en une semaine en Basse-Côte-Nord. Ça prend au moins trois semaines. Il y a seulement Postes Canada qui y livre le courrier.

Je pense à la déduction pour les régions éloignées. Plusieurs personnes de ma circonscription m'en ont parlé. Ça fait des années que cette déduction n'a pas été indexée. Pourtant, à peu près tout est indexé au gouvernement. Les déductions visent justement à aider les personnes qui vivent dans le Nord, dans les régions éloignées, mais on ne les indexe pas. Je pense que ce serait une idée intéressante sur laquelle nous pourrions tous travailler.

Il y a aussi la chasse au phoque. Vous avez parlé de la pêche, mais, chez nous, il y a la chasse au phoque. Je pense aussi à la question des permis. Je trouvais très intéressant que vous ayez parlé du permis de pêche sentinelle de la morue. Cette restriction du gouvernement met en péril l'économie de la pêche chez nous.

Il y a aussi la question des logements.

Par ailleurs, il faut penser à la sécurité. Nous avons beaucoup de feux de forêt, aussi. Donc, à peu près tout chez nous est matière à développement. C'est vrai pour ce qui est des aéroports et des quais, mais aussi pour ce qui est de la sécurité. Vous pourriez peut-être y revenir aussi.

D'ailleurs, j'ai communiqué à plusieurs reprises avec le ministre des Transports, mais je n'ai toujours pas obtenu de réponse pour ce qui est des quais de chez nous.

On a parlé des aéroports, mais les quais sont également touchés. On nous parle de défense, d'infrastructures stratégiques, mais, par la même occasion, on est en train de couper des accès au territoire dans des régions qui devraient être occupées par la population.

Je pourrais continuer en parlant de tout ce qui concerne les Autochtones. Nous avons deux communautés autochtones chez nous aussi.

Il y a les droits des passagers aériens, que le gouvernement est en train de menacer en faisant passer au secteur privé tout ce qui concerne les plaintes qui étaient traitées par l'Office des transports du Canada. Dorénavant, ça va être fait par des sous-traitants qui seront payés par les compagnies aériennes elles-mêmes. On se demande donc de quelle façon les gens vont pouvoir être indemnisés. On sait que, chez nous, c'est éminemment important, parce qu'il y a des annulations et des reports presque tous les jours.

J'ai parlé beaucoup, mais je vous laisse maintenant un moment pour parler à votre tour. Évidemment, vous pourrez envoyer par écrit des compléments d'information au Comité.

J'en ai long à dire, monsieur le président.

Je vous laisse parler, monsieur Jones.

Daren Jones: Merci beaucoup, madame Gill. Moi aussi, j'en ai long à dire.

Je vais prendre un exemple: je suis présentement à La Romaine, ce matin, pour pouvoir participer par vidéoconférence à votre comité. J'ai pris l'hélicoptère trois fois cette semaine et, les trois fois, il n'était pas à l'heure. Il y a toujours des petits changements, mais c'est correct.

Je vous donne un autre exemple. Les habitants du village de Chevery ont accès à de l'essence qui est livrée à Harrington Harbour par un bateau de la compagnie Harnois. Ce n'est pas moi qui ai choisi Harnois, mais c'est cette compagnie qui livre notre carburant. Le bateau de la compagnie Harnois ne se rend pas à Chevery, alors les habitants sont obligés de faire parvenir le carburant de Harrington Harbour jusqu'à Chevery. Les gens de Chevery doivent donc payer une taxe supplémentaire de 35 cents par litre à cause du coût du transport du carburant jusqu'à Chevery.

Pour ce qui est de la nourriture, je pense à Saint-Augustin et à Pakua Shipi, deux communautés qui sont situées à un kilomètre l'une de l'autre. Des études ont été faites en 2002 comme en 2004 sur la possibilité de créer un pont entre les deux villages pour augmenter l'accès, car il y a beaucoup de liens entre eux. Plusieurs personnes de Saint-Augustin travaillent pour la communauté de Pakua Shipi.

Nous avons aussi dû faire une étude sur les feux de forêt. Vous avez mentionné ce problème, madame Gill. Les gens de Saint-Augustin ont environ deux heures devant eux, car le village est entouré de forêts. Si la marée est basse, l'évacuation des gens devient un problème. Il se pourrait même que la communauté de Saint-Augustin soit essentiellement forcée de regarder le village passer au feu en se mettant au bord de l'eau, parce qu'elle n'a pas de recours pour aller de l'autre bord, à Pakua Shipi, où il y a le quai et l'aéroport.

Pour ce qui est du transport pour sortir du village, l'aéroglesseur ne fonctionne pas 24 heures sur 24. Donc, s'il y a une urgence à Saint-Augustin et qu'un patient a besoin de recevoir des soins médicaux, il ne peut pas être transféré immédiatement à l'aéroport. Heureusement, nous avons une bonne équipe d'intervenants à Saint-Augustin, donc nous sommes capables de stabiliser la personne jusqu'à ce que nous puissions la sortir du village.

Par ailleurs, les gens de la communauté de Pakua Shipi viennent chez nous pour aller à la banque, à l'épicerie, et ainsi de suite.

Il y a un camion d'incendie à Saint-Augustin, mais pas à Pakua Shipi. Donc, s'il y a un incendie là-bas, il n'y a pas moyen d'y envoyer le camion d'incendie.

Il y a donc plusieurs défis.

Par exemple, la grue du navire *Bella Desgagnés* a été défectueuse au commencement de la saison et il a fallu que le navire retourne à Sept-Îles. Le problème qui s'est présenté, c'est qu'il est retourné à Sept-Îles avec toute la marchandise, comme les tomates, les patates, les oranges et le lait. Quand ils sont livrés, ces produits ne sont pas toujours frais comme lorsqu'on les achète à l'épicerie à Québec ou à Montréal. Cependant, nous n'avons pas d'autre choix, il faut prendre ce que nous avons.

● (0845)

Marilène Gill: Il vaut mieux avoir du lait Grand Pré que du lait frais. Au moins, si la livraison ne fonctionne pas, nous avons des réserves.

Daren Jones: C'est ça. De plus, quand la livraison ne passe pas, on prend l'hélicoptère pour faire le transport.

Excusez-moi, je crois que je vous ai interrompue.

Marilène Gill: Non, c'est simplement que je voyais le temps filer, et je regardais le président en me disant que je serais peut-être chanceuse.

Nous pourrions revenir là-dessus par la suite et parler d'autres sujets.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

On passe à notre invitée spéciale, Tamara Kronis, députée de Nanaimo—Ladysmith.

Allez-y, s'il vous plaît.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, de m'accueillir au Comité.

Monsieur Jones, mes questions s'adresseront également à vous.

En vous écoutant parler, j'ai perçu, dans une certaine mesure, des échos de la vie dans ma circonscription. Je taquine souvent mes collègues en leur disant qu'ils ont des avions, des trains et des automobiles, mais nous avons des hydravions, des traversiers et des hélicoptères pour nous déplacer. Nanaimo, où je vis, est en fait la plus grande ville de l'île de Vancouver, avec un peu plus de 100 000 habitants, et les gens sont surpris que je ne puisse souvent pas répondre à un appel au téléphone cellulaire dans mon entrée et que je doive souvent m'arrêter sur le bord de la route pour terminer les conversations.

Je vois ma collègue, Mme Gill, hocher la tête.

Je veux vous donner l'occasion de vous exprimer. Si un député fédéral d'une région urbaine vous rendait visite et qu'il passait trois jours dans votre région et voyait tout ce que vous voulez qu'il voie, qu'est-ce qui le surprendrait le plus, selon vous?

Daren Jones: Après trois jours, il se pourrait que nous ne puissions pas sortir de la collectivité en raison de problèmes avec les services de transport.

Que verrait ce député? Il verrait 14 collectivités sur la Basse-Côte-Nord, dont sept ne sont pas reliées par un réseau routier. Elles sont desservies par des hélicoptères, des bateaux-taxis, etc. Il pourrait observer les obstacles quotidiens qu'il faut surmonter juste pour obtenir des services essentiels comme la nourriture. Il faut aussi pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux. Par contre, il y a de beaux paysages. Il faut admettre que c'est un bel endroit à découvrir.

Je vais vous donner un exemple. C'est ma cinquième journée à l'extrémité ouest de la Basse-Côte-Nord, et j'ai pris trois avions, trois hélicoptères et un bateau. Je dois encore me rendre à Kegaska après la réunion d'aujourd'hui, ce qui signifie que je dois prendre l'avion pour Natashquan parce qu'il n'y a pas d'aéroport à Kegaska, puis revenir à Kegaska par la route. C'est la réalité de la vie dans notre région.

Il verrait des gens qui veulent cultiver leur propre nourriture, créer un lieu pour l'agriculture et la chasse durables, et se remettre à la pêche. Comme M. Murdoch-Flowers l'a mentionné, ces collectivités sont là, et leurs habitants veulent reprendre un mode de vie plus axé sur le territoire. J'ai grandi ici, et le souper du dimanche était un moment privilégié où l'on avait droit à un poulet ou à un morceau de porc, mais le reste du temps, la nourriture venait de la mer et de la terre. Il s'agit de revenir à ce mode de vie.

Nos connaissances en matière d'agriculture s'enrichissent et nous avons les terres nécessaires pour cultiver des aliments, mais nous n'avons pas les installations nécessaires pour les entreposer. Nous avons tous ces projets, mais lorsque nous demandons un entrepôt communautaire ou un entrepôt frigorifique pour conserver les fruits et légumes que nous cultivons, nous nous heurtons à des obstacles.

● (0850)

Tamara Kronis: C'est une excellente occasion de poser ma deuxième question.

Là où je vis, nous accordons nous aussi une grande d'importance à la souveraineté et à la sécurité alimentaires. De nombreux programmes fédéraux visent à subventionner les coûts, mais nous entendons sans cesse des gens de partout au Canada, et en particulier dans les collectivités éloignées, dire qu'ils aimeraient pouvoir subvenir à leurs besoins.

J'aimerais simplement vous donner l'occasion de nous parler un peu, en vous fondant sur votre expérience, des politiques qui pourraient aider les collectivités éloignées comme la vôtre à devenir moins dépendantes des subventions et plus autonomes sur le plan économique.

Daren Jones: Tout d'abord, j'ai passé la journée d'hier à Tête-à-la-Baleine, une autre collectivité isolée de la région. Il y a là une dame formidable qui possède une ferme appelée la Ferme du Rigolet. Elle dispose de terres prêtes à être cultivées, mais elle souhaite obtenir une subvention pour construire un entrepôt frigorifique et une unité de préparation pour pouvoir conserver les aliments tout l'hiver. Elle peut cultiver des carottes, des pommes de terre et des navets, c'est-à-dire nos légumes racines. Le plus grand obstacle fondamental auquel elle s'est heurtée, c'est qu'après avoir demandé une subvention et avoir reçu une réponse positive, un faux espoir s'est créé pour ensuite disparaître d'un seul coup.

Je présume que je demande essentiellement qu'on nous le dise tout de suite si nous ne répondons pas aux critères, afin que nous puissions trouver d'autres solutions, car nous attendons parfois une réponse pendant des mois. Si la réponse est non, qu'on nous le dise.

Nous sommes tous des adultes. Nous pouvons accepter un refus, mais laissez-nous nous débrouiller par nos propres moyens, même si cela signifie de nous tourner vers le secteur privé, lui demander de construire les installations nécessaires et de nous les louer ensuite. Nous courons sans cesse après ces subventions, mais s'il n'y a pas d'argent, dites-le-nous. Nous avons l'esprit d'entreprise. Nous voulons subvenir à nos besoins. Nous voulons mener ces projets à bien, mais nous nous heurtons sans cesse à des obstacles. On nous demande pourquoi nous n'essayons pas d'obtenir telle ou telle subvention, mais ces subventions ne se concrétisent jamais.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant au député du Labrador, M. Philip Earle.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais adresser mes questions à M. Jones. Si jamais je l'appelle par son prénom, c'est parce que nous avons grandi ensemble, car je viens du Labrador et il vient de Blanc-Sablon. Il n'y a pas de frontière là-bas, même s'il s'agit du Québec et du Labrador.

Monsieur Jones, nous connaissons tous les deux la réalité de la région que vous représentez. Je vous suis très reconnaissant de témoigner ici aujourd'hui.

Comme l'a dit ma collègue du Parti conservateur, quelle que soit la région, nous avons de nombreux points communs et défis à relever au Canada. De toute évidence, la situation que vous décrivez à la Basse-Côte-Nord ressemble beaucoup à celle de certaines des collectivités qui se trouvent notamment sur la côte du Labrador.

Je connais bien les particularités des programmes qui sont directement liés à la Basse-Côte-Nord. Vous savez que je viens du secteur du transport aérien. J'ai dirigé le transporteur aérien qui desservait cette région. Il y a quelques minutes, nous avons entendu parler du programme Nutrition Nord Canada, qui reçoit un financement important du gouvernement du Canada.

Ce qui est unique à la Basse-Côte-Nord, comme vous êtes bien placé pour le comprendre, c'est que ce programme est administré par la STQ, au Québec, afin d'égaliser les coûts du transport de marchandises en été et en hiver. Autrement dit, pendant l'été, la nourriture est transportée par bateau. En hiver, elle est transportée par avion. Elle arrive par avion pendant environ trois mois chaque année.

Pouvez-vous nous parler un peu des prix que vous voyez sur les étagères des magasins? Les prix augmentent-ils en hiver lorsque les denrées alimentaires arrivent par avion, par rapport à l'été? Le programme géré par la STQ fonctionne-t-il pour la population de la Basse-Côte-Nord?

● (0855)

Daren Jones: Je vous remercie de votre question, monsieur Earle.

Dans l'ensemble, on observe une certaine stabilisation des prix. Il arrive toutefois que des produits soient livrés par des transporteurs privés, et nous observons une légère augmentation des prix dans ce cas. Dans les collectivités desservies par le programme, les prix sont relativement stables. Toute modification à ce programme pourrait donc certainement nous nuire.

Ce programme est offert ailleurs au Canada. Disons simplement que si l'on construit un réseau routier et que l'on a encore tout de même besoin d'une subvention... C'est à ce moment-là que les prix des aliments ont augmenté, en réalité, c'est-à-dire lorsque l'accès s'est amélioré.

Dans l'ensemble, la situation est plutôt stable. Il n'y a pas une grande différence entre l'hiver et l'été.

Philip Earle: Comme vous et moi le savons — je pense qu'il est important que nos collègues le comprennent —, en hiver, les denrées alimentaires sont transportées par camion de Havre-Saint-Pierre à Fermont, puis jusqu'à Blanc-Sablon et les collectivités environnantes.

J'ai été un peu surpris que vous ne parliez pas de la route 138, qui s'arrête actuellement à Kegaska. Si cette route était prolongée pour relier toute la Basse-Côte-Nord, en passant par Vieux-Fort et Blanc-Sablon pour assurer un lien avec l'île, comment cela profiterait-il, selon vous, à l'économie de la Basse-Côte-Nord? Cela permettrait-il de réduire les coûts? Pouvez-vous nous en parler pendant quelques minutes?

Daren Jones: Oui, certainement.

Parlons un instant du Québec, car une étude révèle que la population québécoise vieillit et qu'elle vieillit rapidement. Je peux vous dire que cette étude produite au Québec représente notre réalité depuis les huit dernières années. En effet, nous sommes l'un des endroits où la population diminue le plus rapidement en ce moment au Canada — je dirai au Québec pour être sûr. Notre âge médian est supérieur à 58 ans et, jusqu'à présent, nous avons observé une baisse de 8 % de notre population.

Quel serait l'impact de cette route? La route ramènerait nos jeunes et créerait des possibilités d'exploration et de tourisme. Nous avons une chose à offrir ici, et c'est un littoral magnifique. Cette route changerait la donne pour nous. Elle permettrait de réduire le coût des traversiers et des bateaux pour lesquels nous recevons actuellement des subventions. Elle réduirait le coût du transport. M. Earle vient de parler de la distance routière qu'il faut parcourir pour approvisionner la région en nourriture pendant l'hiver. Nous ne serions plus dépendants du transport aérien pour amener nos gens à...

Je vais vous donner un exemple. L'aéroport de Lourdes-de-Blanc-Sablon est dans le brouillard parce que nous sommes situés dans le détroit de Belle Isle. Imaginons que vous deviez vous rendre là-bas en voiture. À environ une heure à l'ouest se trouvent Saint-Augustin et Pakua Shipi. Ce sont des collectivités plus isolées où le brouillard n'est pas si fréquent. Nous pouvons y conduire une personne et la faire monter à bord d'un avion pour l'amener à son rendez-vous.

Notre population vieillit. D'ici 2050, 18 % de notre population aura disparu à la suite de décès. La route redonnerait à notre région la vitalité et le tourisme dont elle a besoin. Je pense qu'elle pourrait devenir une destination comme l'île Fogo si nous saisissons cette occasion.

Le président: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Madame Gill, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Évidemment, il faudrait une route, si jamais le gouvernement fédéral souhaite donner un coup de main pour ça. Ce serait même bien qu'il y ait un lien interprovincial entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Il faut dire que le traversier qui fait présentement la jonction et qui se rend à Blanc-Sablon, chez nous, est payé par Terre-Neuve-et-Labrador. Je ne suis pas censée me plaindre que Québec ne paie pas pour le traversier. Quoi qu'il en soit, il n'existe pas ce lien interprovincial.

Je pense qu'en tant que préfet, vous êtes très intéressé par le développement. Nous avons parlé de la question de la route, qui amènerait des touristes chez nous, mais qui inciterait aussi des gens à venir y vivre.

Il y a aussi autre chose qui vous intéresse énormément en ce qui a trait au développement, et c'est tout ce qui concerne la mariculture ou l'aquaculture. J'invite mes collègues à venir à Rivière-Saint-Paul et à Salmon Bay pour voir ce que Mme Buffitt et toute sa famille font chez nous.

Je pense que ce genre de développement pourrait apporter du soutien à notre région. D'une part, ça favoriserait la souveraineté alimentaire. D'autre part, ça pourrait inciter des gens à venir un peu partout chez nous. Ainsi, on pourrait faire une boucle. Si on parle de la route, c'est parce que ça permettrait vraiment de faire la boucle avec Terre-Neuve-et-Labrador, à partir d'où il serait possible par la suite de se rendre en Gaspésie ou dans les Maritimes.

Monsieur Jones, je vous laisse le reste de mon temps de parole.

● (0900)

Daren Jones: Je suis entièrement d'accord avec vous, madame Gill. Des projets comme celui à Salmon Bay pourraient facilement être reproduits sept fois dans différentes autres régions de la Basse-Côte-Nord, et je pense que ce chiffre est modeste. Je crois effectivement qu'on pourrait y développer des fermes de cette ampleur et attirer des touristes. Ce sont même des discussions que j'ai eues avec Mme Buffitt, qui a dit qu'on était capable de développer ça. Il s'agit simplement de subventionner le début du projet. Une fois que le début est prêt, on serait prêt à démarrer. Nous pouvons soutenir nous-mêmes une économie assez importante juste en vendant des produits agricoles dont les gens ont besoin partout dans le monde.

Par exemple, je suis allé à Harrington Harbour, où on fait présentement la transformation du crabe. Il est empaqueté dans des caisses. Il part de Harrington Harbour pour aller à Rimouski, puis à Boston. Le prochain arrêt, c'est Boston, dans le Massachusetts. Il n'est même pas livré au Canada.

Ce n'est qu'un exemple. Le monde demande ces produits, et nous en avons en abondance. Donc, nous sommes capables de faire notre propre chemin à cet égard.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Melillo, vous avez cinq minutes.

Eric Melillo (Kenora—Kiiwetinoong, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais d'abord m'adresser à M. Murdoch-Flowers.

Si je ne me trompe pas, vous avez mentionné tout à l'heure qu'il existe un soutien pour la chasse et la récolte locales en vue de contribuer à la souveraineté alimentaire et à une alimentation plus adaptée à la culture. Cela a attiré mon attention, car je sais que le gouvernement a mis en place une subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, qui vise actuellement à soutenir ce genre de projet.

Selon vous, cette subvention est-elle utile à l'heure actuelle? Devrait-elle être bonifiée, ou le programme devrait-il être mis en œuvre d'une façon différente? Vous avez mentionné — et je suis d'accord avec vous — à quel point il est important de s'assurer que les habitants du Nord aient accès à la souveraineté alimentaire en étant en mesure de subvenir eux-mêmes à leurs besoins alimentaires.

Joseph Murdoch-Flowers: Parlez-vous des subventions offertes dans le cadre du programme Nutrition Nord?

Eric Melillo: Oui.

Joseph Murdoch-Flowers: Nous ne profitons pas directement de la subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs. Je crois que cet élément du programme Nutrition Nord est géré par les organisations autochtones, c'est-à-dire les organisations inuites, car Nunavut Tunngavik Incorporated reçoit ces fonds et les distribue ensuite aux organisations inuites régionales. Je crois que les fonds sont ensuite directement versés aux chasseurs et aux pêcheurs, c'est-à-dire aux Inuits qui sont membres de ces organisations inuites régionales.

Le soutien que nous recevons directement du gouvernement fédéral pour l'économie fondée sur la chasse provient de l'argent du Fonds des infrastructures alimentaires locales d'Agriculture Canada, qui est destiné aux organismes. Il ne vise pas seulement les organisations autochtones, mais aussi les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance comme le nôtre.

Nous appuyons tout ce qui permet aux Inuits d'obtenir les outils dont ils ont besoin pour pratiquer la chasse et la pêche.

Eric Melillo: Je vous remercie de votre réponse.

Nous aimerions également souligner une préoccupation que le Comité a entendue à maintes reprises au sujet du programme Nutrition Nord en général. J'ai l'honneur de faire partie du Comité depuis de nombreuses années. Il y a eu de nombreuses discussions sur la portée restreinte du programme Nutrition Nord et sur le fait qu'il s'adresse aux détaillants, alors qu'il devrait peut-être viser les entreprises de transport ou les consommateurs eux-mêmes. De nombreuses discussions ont eu lieu sur la façon d'améliorer le programme Nutrition Nord. Je pense que ce que nous avons entendu ici aujourd'hui, c'est qu'il y a des problèmes d'accessibilité financière dans le Nord, certainement en matière d'alimentation, mais aussi dans d'autres domaines.

Ne serait-il pas plus avantageux d'envisager d'augmenter les salaires, que ce soit par l'entremise du développement économique, comme mon collègue l'a mentionné plus tôt, en profitant des occasions de croissance, ou même de réorienter les dépenses publiques actuelles effectuées dans le cadre du programme Nutrition Nord en les investissant dans des objectifs plus précis, comme une augmentation de l'indemnité de vie dans le Nord? Ainsi, les habitants du Nord pourraient avoir accès aux fonds tout en profitant d'une plus grande marge de manœuvre quant à la manière dont ils sont dépendants et d'une plus grande transparence pour s'assurer qu'ils servent réellement à répondre à leurs besoins.

• (0905)

Joseph Murdoch-Flowers: Comme je l'ai mentionné au début, le Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik fait partie d'une organisation alimentaire nationale appelée Droit à l'alimentation. Je crois que ma collègue, Jasmine Ramze Rezaee, a comparu devant le Comité permanent des finances la semaine dernière pour parler des activités de sensibilisation que nous menons en partenariat avec l'unité de lutte contre la pauvreté de Droit à l'alimentation. Nous nous concentrons sur des mesures comme l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, la Prestation canadienne pour les personnes handicapées et le Supplément de revenu garanti, et nous nous sommes fixé pour objectif d'éliminer l'insécurité alimentaire grave d'ici 2030.

Dans le cadre de nos efforts de sensibilisation, nous faisons valoir que les Inuits souhaitent avoir accès à la même chose que tout le monde, à savoir des aliments qu'ils peuvent choisir eux-mêmes de consommer. Cela comprend les aliments du marché, mais aussi les aliments traditionnels. Pour y arriver, nous devons soutenir les programmes qui donnent aux chasseurs et aux pêcheurs la possibilité de choisir la chasse et la pêche comme choix de carrière viable.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

La parole est maintenant à la députée du Nunavut.

Madame Idlout, vous avez cinq minutes.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik*, monsieur le président.

Qujannamiik aux deux témoins de leurs excellents témoignages.

Mes questions s'adressent à M. Murdoch-Flowers.

J'ai beaucoup aimé ce que vous avez mentionné plus tôt au sujet de certaines recherches menées par Qajuqturvik. J'espère que vous accepterez de communiquer les résultats de ces recherches au Comité.

J'aimerais m'attarder sur le témoignage que vous avez présenté au sujet du réseau de rémunération des chasseurs que vous proposez. Je sais, par exemple, que la Convention de la Baie James et du Nord québécois prévoit déjà un modèle semblable dans lequel on verse des salaires aux chasseurs dans le cadre d'une mesure visant à assurer la sécurité du revenu. J'aimerais savoir si vous connaissez ce programme et si vous pouvez nous en parler.

Joseph Murdoch-Flowers: Je ne connais pas vraiment le programme de la baie James. Je connais toutefois le programme Ilisq-sivik, à Clyde River. Je suis allé à Clyde River l'été dernier pour observer ce programme, en tirer des leçons et, je l'espère, adopter certaines des idées qui ont été mises en œuvre là-bas, afin de les transposer ici.

Essentiellement, dans le cadre du programme Ittaq, qui se déroule à Clyde River, on emploie cinq chasseurs à temps plein. Ces chasseurs partent pendant quelques jours et amènent des jeunes chasser et pêcher avec eux. Ils ramènent les prises et les partagent avec la collectivité. Les avantages de ce type de programme, comme j'y ai fait allusion dans ma déclaration préliminaire, vont bien au-delà du simple fait de ramener de la viande, car cela contribue à soutenir la culture inuite et à favoriser le bien-être des Inuits.

Lori Idlout: Merci beaucoup. Je peux comprendre pourquoi vous vous concentrez sur le bien-être des Inuits.

Essentiellement, ce que nous avons constaté au Nunavut, c'est un manque de reconnaissance des atouts des Inuits et de l'économie que nous sommes censés mettre à profit. Ce que j'aime de l'accent mis sur les chasseurs, c'est que vous préconisez l'utilisation ou le soutien d'un système qui reconnaît les atouts des chasseurs et des pêcheurs inuits.

Je me demande si vous pourriez nous parler de l'Initiative: Les enfants inuits d'abord et de la façon dont elle a changé la vie des gens. D'après vos recherches, par exemple, est-il vrai que lorsque les gens recevaient un revenu régulier, on constatait une diminution de l'achalandage à la banque alimentaire d'Iqaluit?

Joseph Murdoch-Flowers: J'ai transmis au greffier les diapositives de cette recherche menée avec Mme Sappho Gilbert. Vous devriez donc tous avoir accès à ce document.

Avec Mme Gilbert, nous avons examiné plusieurs mesures de soutien du revenu différentes telles que les fonds fournis par l'entremise de l'Initiative: Les enfants inuits d'abord et les mesures de soutien liées à la COVID. Nous avons constaté que la fréquentation du centre alimentaire diminuait considérablement le jour du dépôt des fonds provenant de ces mesures de soutien dans le compte des gens, ainsi que la semaine suivante. Je dirais que c'est l'Initiative: Les enfants inuits d'abord, dont les fonds étaient distribués par l'entremise du programme de bons alimentaires dans les hameaux, qui avait la plus forte incidence à cet égard. Je crois que c'était l'année dernière.

Oui, cette corrélation est très forte.

• (0910)

Lori Idlout: S'il me reste du temps, j'aimerais certainement en savoir plus sur l'organisme Ilisqisvik et ses activités. Pensez-vous qu'il est possible de reproduire ce qu'il fait dans d'autres collectivités du Canada?

Le président: Je suis désolé de vous interrompre; le greffier a reçu vos diapositives. Elles sont en cours de traduction et seront distribuées.

Nous vous écoutons. Vous pouvez prendre environ 30 secondes pour terminer.

Joseph Murdoch-Flowers: Merci beaucoup.

Ilisqisvik est un organisme de bienfaisance sans but lucratif à Clyde River qui s'est développé au fil des ans. Il a pris de l'expansion et a tiré parti de diverses occasions de partenariats de recherche qui ont débouché sur la création d'emplois dans les secteurs de la chasse et de la pêche. Cet organisme emploie maintenant cinq chasseurs et pêcheurs. Leur équipement est payé, ils disposent d'assurances et d'un salaire. Tout cela sert à soutenir un programme entièrement consacré à la chasse, à la pêche et à la transmission du savoir intergénérationnel chez les Inuits.

Le président: Merci beaucoup à nos deux témoins. C'était très instructif.

Nous allons suspendre brièvement la séance pour nous préparer à accueillir notre prochain témoin.

• (0912)

(Pause)

• (0915)

Le président: Nous reprenons. Je vais demander à tout le monde de s'installer.

Avant de présenter notre prochain témoin, j'aimerais formuler quelques observations à l'intention de ce dernier.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Puisque vous participez par vidéoconférence, vous devez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et je vous demanderais de bien vouloir vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Vous êtes sur Zoom, vous avez donc un bouton à l'écran vous permettant de choisir le parquet, l'anglais ou le français. Les questions seront posées dans les deux langues officielles. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à M. Gary Vivian, géologue professionnel chez Aurora Geosciences Ltd, à Yellowknife.

Êtes-vous à Yellowknife en ce moment, monsieur?

Gary Vivian (géologue professionnel, Aurora Geosciences Ltd.): Oui.

Le président: D'accord. Vous disposez d'un maximum de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

Gary Vivian: Merci, monsieur le président. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Comité.

Pour faire plaisir à tout le monde dans la salle, je ne ferai pas de déclaration préliminaire de cinq minutes, car je préfère répondre aux questions.

Je vis à Yellowknife depuis 1977. Je suis géologue professionnel. Nos activités s'étendent depuis Mary River jusqu'à la mine Casino, au Yukon. J'ai une vaste expérience avec les cultures dénée, métisse et inuite. J'espère qu'on me posera des questions à ce sujet. Cela dit, la question de l'abordabilité est, depuis de nombreuses années, un enjeu majeur dans les Territoires du Nord-Ouest et probablement au Nunavut. J'espère pouvoir répondre à toutes vos questions.

Je ne veux vraiment pas prendre plus de temps. Je préférerais répondre aux questions, si le président n'y voit pas d'inconvénient.

• (0920)

Le président: Je vois de nombreux membres du Comité hocher la tête, alors je vous remercie, monsieur.

Nous allons passer directement aux questions. M. Zimmer va commencer.

Bob Zimmer: Merci, monsieur le président, et merci, monsieur Vivian, de comparaître devant le Comité. J'aurais aimé que vous soyez ici, à Ottawa, mais je sais que c'est un peu loin.

Monsieur Vivian, nous menons aujourd'hui une étude sur l'accessibilité financière. J'en ai déjà donné la définition, mais je vais la répéter, car il convient d'expliquer pourquoi un mineur participe à une étude sur l'accessibilité financière à Ottawa. L'accessibilité financière désigne la capacité financière des particuliers ou des ménages à payer des biens et des services essentiels comme le logement, les soins de santé et la nourriture sans connaître de difficultés financières ou compromettre leur capacité de satisfaire aux autres besoins essentiels.

J'ai ici un article paru le 6 mai dans le *Yellowknifer*: « Le PIB des Territoires du Nord-Ouest continue de reculer, principalement à cause du déclin de l'extraction des ressources ». On peut y lire ceci:

Selon Statistique Canada, les Territoires du Nord-Ouest ont été la seule administration à connaître une baisse du produit intérieur brut en 2025.

Statistique Canada indique que les Territoires du Nord-Ouest ont affiché la plus faible performance économique en 2025, avec une baisse de 2 %...

Monsieur Vivian, comment se porte l'économie des Territoires du Nord-Ouest?

Gary Vivian: C'est une question un peu tendancieuse, monsieur Zimmer, mais je vous en remercie.

Je crois sincèrement que pour avoir une économie, il faut disposer d'une économie de base solide, qui dépend des ressources. Je pense que nos ressources, en particulier nos ressources minérales, constituent notre force au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Les mines de diamants disparaissent depuis quelques années, et, au cours des quatre ou cinq dernières années, le PIB lié aux ressources a considérablement baissé. Nous n'avons pas réfléchi à la prochaine étape en matière d'exploitation des ressources, et cela crée un énorme problème. Si on ne recherche pas de gisements, on ne pourra jamais en exploiter.

Bob Zimmer: Tout revient à l'exploration, monsieur Vivian, n'est-ce pas? C'est souvent un aspect que la plupart des gens qui ne sont pas mineurs ne comprennent pas. Il n'y a pas d'exploitation minière sans exploration. Nous savons que le Canada est l'un des pays au monde où il est le plus difficile d'exercer des activités minières. Entre le lancement d'une mine et le moment où l'on commence réellement à produire une ressource et à générer des profits, il faut compter 19 ans.

Je vais poursuivre. J'ai trouvé étrange, monsieur Vivian, compte tenu de la situation économique, que l'une des premières annonces du premier ministre ait été qu'il allait transformer 30 % des Territoires du Nord-Ouest en parc. C'était une initiative venant de groupes environnementalistes, dont certains se trouvent à l'étranger. Je pense, par exemple, à la fondation Pew, aux États-Unis. Ces groupes ont investi 75 millions de dollars. Il s'agissait d'un effort concerté, avec 300 millions de dollars provenant des contribuables canadiens.

Voici ma prochaine question: si l'économie va si mal, pensez-vous que ce soit une bonne idée que le premier ministre annonce qu'il va transformer 30 % des Territoires du Nord-Ouest en parc?

Gary Vivian: Eh bien, si l'on prend en compte les aires protégées, les parcs et les aires de conservation, on constate qu'environ 30 % des territoires sont actuellement exclus de toute possibilité d'exploration, alors je dirais que nous en sommes déjà là.

Ce genre d'annonce pose problème. Je vais prendre l'exemple de Thaidene Nëné. Il s'agissait d'un parc de 33 000 kilomètres carrés que le gouvernement fédéral et les Łutsël K'é ont proposé d'exclure des activités d'exploration. En gros, ils ont aliéné l'une des meilleures régions des Territoires du Nord-Ouest pour ce qui est des gisements de type « OFCO ». Je ne veux pas entrer dans...

Bob Zimmer: Monsieur Vivian, qu'est-ce qu'un gisement de type « OFCO »?

Gary Vivian: Il s'agit de gisements d'oxyde de fer, de cuivre et d'or. C'est un peu comme la mine de Broken Hill, en Australie. C'est l'un des plus grands gisements de métaux critiques au monde.

Le gouvernement fédéral décide des zones qu'il souhaite aliéner. Il procède ensuite à ce que l'on appelle une évaluation des ressources minérales énergétiques, ou ERME. Le problème, c'est qu'à titre de défenseur, vous mobilisez également vos gens pour aliéner ces terres. Je crois que le secteur privé, et non le gouvernement fédéral,

devrait s'en occuper. L'ERME serait alors, selon moi, plus juste.

Nous avons communiqué les préoccupations de la population au sujet de l'aliénation de toutes ces terres à perpétuité, car voilà, essentiellement, ce qui se passe: un grand secteur, qui peut contribuer au rétablissement de l'économie des Territoires du Nord-Ouest, est soustrait.

• (0925)

Bob Zimmer: Pourriez-vous peut-être apporter quelques précisions à ce sujet? J'ai parlé avec certains responsables là-bas, et ils pensaient qu'ils pouvaient quand même continuer à exploiter les ressources une fois qu'une zone était protégée.

Une fois qu'un territoire ou un parc est assujéti à ces mesures de protection, en prenant cet exemple de 30 %, est-il possible d'exploiter les ressources dans cette zone?

Gary Vivian: Si la zone retirée relève du gouvernement fédéral, ce n'est pas possible, non.

Il y a un parc territorial autour du parc fédéral. C'est ce qui leur a permis de geler les 33 000 kilomètres carrés à perpétuité. Or, il y a des problèmes importants dans le parc territorial, là où l'exploitation est possible. On ne pourra pas obtenir de permis pour faire face à cette situation. Cela demeure un problème important, et il marginalise l'industrie.

Bob Zimmer: Pour mettre les choses en contexte, combien de mines seront encore en exploitation d'ici la fin de l'année dans les Territoires du Nord-Ouest?

Le président: Vous avez 20 secondes pour répondre, monsieur Vivian.

Gary Vivian: Je ne veux pas me montrer pessimiste, mais je serais surpris s'il en restait une.

Bob Zimmer: Les Territoires du Nord-Ouest qui étaient autrefois reconnus comme un centre névralgique pour le secteur du diamant, à l'échelle internationale, ne comptent aujourd'hui aucune mine en exploitation.

Gary Vivian: C'est exact.

Le président: C'est tout le temps que nous avons. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Hanley, pour six minutes.

Brendan Hanley: Merci beaucoup de votre présence, monsieur Vivian. Il est bon de savoir que votre expérience s'étend au-delà du Nord. Vous avez mentionné la mine Casino; nous pourrions peut-être y revenir un peu plus tard.

La situation que M. Zimmer décrivait au sujet des Territoires du Nord-Ouest est certainement complexe, car toutes les mines de diamant avaient une fin de vie prévisible. Nous assistons aujourd'hui à cette fin de vie, qui arrive, pour l'une des mines, peut-être un peu plus tôt que nous l'avions espéré. Je dirais qu'un véritable redémarrage est en cours. Cela s'est en partie reflété dans certaines des annonces récentes faites par le premier ministre à Yellowknife. Ici, je ne parle pas seulement des engagements en matière de défense visant à renforcer et développer les bases d'opérations avancées d'Iqaluit, de Yellowknife, d'Inuvik et de Goose Bay, mais aussi de l'engagement concernant le début des travaux sur la route de la vallée du Mackenzie après, selon les termes employés par le premier ministre, une réflexion de 40 ans.

En tant que géologue chevronné, comment percevez-vous cette réelle détermination à investir dans les infrastructures comme un moyen de créer des occasions de développement économique ce qui, comme M. Zimmer l'a souligné à juste titre, est au bout du compte directement lié à l'accessibilité financière dans le Nord?

Gary Vivian: Je vous remercie de la question, monsieur Hanley. Avant d'y répondre, je tiens à préciser que nous avons également un bureau à Whitehorse.

Les infrastructures sont essentielles pour mettre en place ce que j'appelle l'économie de base dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Ce serait bien si nous pouvions construire des routes partout, mais ce n'est évidemment pas possible. Le coût de l'exploration dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut est quatre à six fois plus élevé que n'importe où ailleurs dans le Sud, et ce, à cause des infrastructures.

La célèbre réplique tirée du film *Le champ des rêves* dit: « Si tu le construis, [ils viendront] ». Le fait est qu'ils ont également besoin d'une analyse de rentabilité pour cette route, alors ils essaient de déterminer le tracé le plus indiqué afin de permettre la réalisation des projets les plus avancés qui n'ont pas encore franchi toutes les étapes du système de permis. Par l'entremise d'Aurora Geosciences Ltd, nous avons aidé les Tłı̨ch̨os, les Akaitcho et les Dénés Yellowknives à dégager les meilleurs arguments pour ces routes, la question la plus importante étant celle du caribou. Vous avez tout à fait raison de dire que si une route peut traverser une collectivité et si les sociétés d'exploration peuvent l'utiliser pour compenser les coûts... Il est extrêmement important d'avoir une collectivité le long de cette route. Cela dit, il est très important d'avoir une route pour réduire les coûts du transport aérien et de tout le reste.

● (0930)

Brendan Hanley: Un exemple dont nous avons beaucoup parlé au Yukon — et il se trouve très près de la frontière des Territoires du Nord-Ouest — est le chemin North Canol. C'est un exemple de ce dont vous parlez. Ce chemin existe déjà. Il s'agit en fait d'une route publique au Yukon, mais il faut procéder à la réfection de cette route afin de faciliter l'accès aux gisements de tungstène à Fireweed et à un district très prometteur — notamment pour l'or — afin de générer des recettes.

Je me demande si vous connaissez cette région. Je suis sûr que c'est le cas, surtout compte tenu de votre présence au Yukon.

Gary Vivian: Oui, je connais très bien cette région, monsieur Hanley. Je vous remercie de ce préambule, car le chemin North Canol est extrêmement important.

Il y a au moins cinq ou six possibilités le long de la frontière entre les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon: les mines de Cantung et de Mactung, les gisements à Fireweed et le lithium. Ces possibilités deviennent beaucoup plus coûteuses, car il n'y a pas eu de travaux de modernisation sur le chemin North Canol, alors que c'est absolument nécessaire. Cela ne fait aucun doute.

Brendan Hanley: La question clé, cependant, est de savoir comment relier ces possibilités d'exploitation des ressources, que ce soit dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Yukon, aux économies locales, au développement économique local, aux marchés publics pour qu'il y ait, au bout du compte, une participation qui s'étende à l'échelle communautaire.

En tenant compte du fait qu'il s'agit d'une étude sur l'abordabilité, comment pouvons-nous faire en sorte que l'avantage se traduira par une prospérité accrue au niveau communautaire, notamment grâce

à l'approvisionnement et aux possibilités d'emploi pour les jeunes dans le Nord?

Gary Vivian: J'ai...

Le président: Je suis désolé. Nous sommes rendus à la fin de ce tour. Je suis sûr qu'il sera possible d'aborder ce point lors des prochaines questions. Sinon, pourriez-vous nous envoyer votre réponse par écrit? Merci.

Nous allons passer à Mme Gill pour six minutes.

[Français]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais profiter de mon tour de parole pour déposer deux motions. Il s'agit d'avis de motion.

Si vous me le permettez, monsieur le président, je vais lire la première motion:

Que le Comité procède à un examen du rapport d'Amnistie internationale intitulé *Crise du logement en milieu autochtone au Canada, l'exemple de Manawan (2026)*; et pour ce faire, le Comité invite la ministre des Services aux Autochtones, des représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ainsi que des fonctionnaires, que le Comité tienne un minimum de quatre (4) rencontres sur le sujet; que le Comité fasse rapport de ses conclusions et de ses recommandations à la Chambre; et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

La seconde motion est la suivante:

Que, à la suite de la décision *Cowichan Tribes c. Canada* et du refus de l'appel à la Cour suprême du Canada dans l'affaire *J.D. Irving, Limited et autres c. Nation Wolastogey*, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur l'impact des deux jugements sur les droits de propriété au Québec et au Canada; que le Comité consacre un minimum de quatre (4) séances à la présente étude et qu'il fasse rapport de ses conclusions et recommandations à la Chambre.

Ce sont les deux motions. Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Vivian, je vous présente toutes mes excuses. Nous essayons de faire tous les travaux en même temps. J'imagine que vous comprenez, vous qui êtes dans un secteur que je pourrais qualifier de développement économique. Je viens aussi d'une région fortement minière et immense dans le Nord du Québec.

Vous avez parlé de l'importance des infrastructures routières. Non seulement c'est bon pour le développement et pour l'autonomie des personnes qui vivent sur ces territoires, mais c'est aussi une question de sécurité, bien sûr. C'est également une façon de faire baisser tous les coûts inhérents au fait d'occuper ces territoires.

J'aimerais vous entendre parler un peu plus de la question du désenclavement de ces régions, qui ont évidemment un potentiel pour les gens qui veulent y vivre et pour le développement économique.

● (0935)

[Traduction]

Gary Vivian: Je vous prie de m'excuser. Je comprends seulement l'anglais. Je suis vraiment désolé.

Le président: Il y a un bouton pour l'interprétation au bas de l'écran.

Gary Vivian: C'est ce que je cherchais. Je vois « Participants », « Lever la main », « Plus »...

[Français]

Marilène Gill: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'aimerais savoir si les tests de son ont été faits avec M. Vivian et si on lui a expliqué de quelle façon fonctionnait l'interprétation au Comité avant le début de la réunion.

[Traduction]

Le président: Nous allons suspendre...

Gary Vivian: Je viens de le trouver. C'était sous la section « Plus ».

Le président: D'accord. Veuillez activer l'interprétation.

Nous allons demander à Mme Gill de répéter sa question.

[Français]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Vivian, est-ce qu'on vous avait expliqué plus tôt comment fonctionnait l'interprétation? Ce n'est pas de votre faute, ça arrive fréquemment, mais on essaie d'éviter ça. Est-ce que quelqu'un vous a expliqué comment faire?

[Traduction]

Gary Vivian: J'ai activé l'interprétation, mais...

Le président: Je vais suspendre la séance un instant pour que les techniciens puissent vous aider.

• (0935)

(Pause)

• (0935)

Le président: Nous reprenons les travaux.

Allez-y, madame Gill.

[Français]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais poser ma question plus rapidement pour que M. Vivian puisse avoir le temps d'y répondre.

Comme je le disais, je suis députée d'une circonscription nordique où il y a énormément d'activité, notamment dans le secteur minier. On sait que le développement économique entraîne parfois la construction de routes. On a besoin de routes aussi pour d'autres raisons; ça peut bénéficier à la population.

Vous avez parlé essentiellement du désenclavement de certaines régions. J'aimerais vous entendre nous expliquer davantage ce que ça peut apporter dans le cadre de notre étude. Vous avez parlé de minéraux critiques et stratégiques. Il y en a aussi dans ma circonscription. J'aimerais que vous nous disiez, si on sort du cadre de l'exploration et de l'exploitation minière pour arriver vraiment dans le vif de l'étude, de quelle façon ça peut bénéficier à la population.

Donc, j'aimerais que vous nous parliez de désenclavement et, s'il y a lieu, de l'apport des entreprises présentement et dans l'avenir.

[Traduction]

Gary Vivian: Je pense que je peux répondre à cette question assez bien parce que nous vivons cette situation avec les Tłı̨çɔs et les Akaitcho dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je crois sincèrement que les routes doivent relier les collectivités, parce qu'elles pourront bénéficier de l'infrastructure minière qui doit être mise en place. Comme je l'ai dit plus tôt, l'exploration dans le Nord — et c'est probablement le cas dans le Nord du Québec

aussi — coûte de quatre à six fois plus cher que dans le Sud des provinces. Les liens entre les collectivités et les infrastructures minières créent des capacités importantes à la fois pour les collectivités de profiter des possibilités offertes par la mine et pour les mines d'accéder aux collectivités.

Je crois fermement que toutes les infrastructures doivent inclure les collectivités situées le long de la route qui peuvent aider les mines, car les mines profiteront ensuite aux collectivités. À mon avis, les occasions d'affaires dans les collectivités augmenteront considérablement si ces mines sont dotées d'une infrastructure routière plutôt que d'un accès par voie aérienne.

• (0940)

[Français]

Marilène Gill: Avez-vous d'autres éléments à ajouter, monsieur Vivian? Au lieu de faire une longue présentation, vous vouliez prendre beaucoup plus de temps pour ajouter des éléments à toutes les questions qui nous animent. Il y a notamment le coût de la nourriture, les coûts du chauffage et le transport, dont on vient de parler. Donc, ça englobe beaucoup d'éléments. Avez-vous des suggestions aussi?

Je sais que la perspective que vous avez est peut-être très spécialisée. Je crois cependant que vous avez travaillé dans plusieurs régions nordiques, alors vous avez certainement vu des problèmes. On est bien obligé de le dire: quand une industrie minière s'installe, comme dans ma région, ça peut occasionner des difficultés ou causer quelques problèmes.

De quelle façon les entreprises peuvent-elles également contribuer à ne pas accentuer certains problèmes qui se trouvent dans les communautés? Oui, il y a des avantages, mais pourriez-vous aussi nous parler de ce qui peut être fait pour que les communautés acceptent les projets et en soient parties prenantes, pour que ce type d'industrie qui s'installe sur ces territoires soit également à leur avantage? Je pense particulièrement aux communautés autochtones.

[Traduction]

Gary Vivian: Que ce soit avec les communautés dénées, métisses ou inuites, ce sont les sociétés minières qui ont l'occasion de créer un engagement et d'assurer la transparence dès le départ.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, le système de délivrance de permis est un système de cogestion, de sorte qu'on ne peut pas vraiment progresser sans la participation des collectivités. Les occasions d'affaires font partie de cet engagement. Tant qu'une entreprise s'engage tôt et souvent, ces occasions continueront de se présenter au fur et à mesure qu'une mine se développe.

Si vous parlez aux Tłı̨çɔs et aux Akaitcho des mines de diamant dans les Territoires du Nord-Ouest, ils vous diront que leur fermeture leur fera mal et qu'ils perdront les avantages qu'ils en ont retirés. Les quatre mines de diamants qui étaient en exploitation à un moment donné dans les Territoires du Nord-Ouest ont toutes été établies dans le cadre d'un système de cogestion qui permettait aux entreprises autochtones de participer à leur mise en valeur. La mobilisation précoce et les possibilités pour les Dénés, les Métis et les Inuits sont des aspects essentiels de tous les développements miniers à l'heure actuelle.

S'il y a un accès routier, cela réduit considérablement le coût d'exploration, même s'il s'agit d'une route d'hiver.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Eric Melillo.

Vous avez cinq minutes.

Eric Melillo: Merci, monsieur le président.

Je remercie notre témoin de sa présence.

Je viens du Nord de l'Ontario, qui, comme Mme Idlout me le rappelle toujours, n'est pas aussi au nord que les territoires, mais c'est tout de même une région assez nordique. Elle présente un certain nombre de défis semblables en ce qui concerne le coût des aliments et les collectivités éloignées, et offre de nombreuses possibilités en matière de ressources. Il y a beaucoup d'or, de lithium, de minéraux critiques et de chromite. Bien sûr, comme tout le monde le sait, nous avons le Cercle de feu dans le Nord de l'Ontario.

Malgré toutes ces possibilités sous nos pieds, beaucoup de collectivités du Nord, en particulier les collectivités éloignées, continuent de vivre dans la pauvreté, très franchement. De nombreux jeunes consomment de la drogue. Ils meurent de surdose. Beaucoup se sont enlevé la vie. Nous vivons une réelle crise du suicide.

J'étais au téléphone avec un chef la semaine dernière pour lui offrir encore une fois mes condoléances à la suite du suicide d'un jeune qui ne voyait pas de possibilités dans le Nord. Il avait abandonné alors qu'il y avait littéralement de l'or sous ses pieds.

Cela me met en colère. Je suis désolé, monsieur le président, mais c'est le cas. Je suis frustré lorsque des gens propagent un message anti-développement sans en comprendre le coût social.

J'aimerais, monsieur, que vous nous parliez de ce que la mise en valeur des mines dans le Nord apporterait, bien au-delà de l'aspect économique. Bien sûr, si on augmente les salaires, les gens peuvent se permettre plus de choses. Ils peuvent se permettre d'acheter plus de nourriture. Pourriez-vous nous parler du bien-être général de la société qui serait accru par l'augmentation de l'exploitation minière dans les territoires?

• (0945)

Gary Vivian: Je suis d'accord avec vous au sujet de l'Ontario. J'ai également une grande expérience dans le Nord de l'Ontario. Je suis né en Ontario, mais je vis dans les Territoires du Nord-Ouest depuis plus de 45 ans.

Le bien-être social est un aspect essentiel que les sociétés minières doivent comprendre. Par exemple, les Tłı̨ch̨os et les Akaitchos des Territoires du Nord-Ouest pourraient vous parler du bien-être social lié aux possibilités offertes par les mines. Le système « deux semaines de travail, deux semaines de congé » fonctionne très bien et assure le bien-être de la population.

Le problème, c'est que lorsqu'il n'y a que deux ou trois mines en exploitation, cela limite la capacité d'approvisionnement par la collectivité. C'est pourquoi le fait d'avoir des entreprises qui offrent également des ressources aux mines comme le carburant, le béton et toutes ces choses... Elles sont toutes livrées par des entreprises autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest. Je pense que les collectivités et les sociétés minières doivent commencer à consacrer plus de temps à la mise en valeur de ces possibilités.

Je pense que le bien-être social qu'entraîne la mine peut donner lieu à de grandes possibilités dans les collectivités. Nous le constatons dans les quatre communautés Tłı̨ch̨o et dans les quatre communautés Akaitcho qui participent à l'exploitation des mines de dia-

nants. Le bien-être social représente une bonne occasion pour le développement minier.

Eric Melillo: Je vous en suis très reconnaissant.

Vous avez parlé des lacunes en matière d'infrastructure, et je les comprends très bien. Nous savons que le monde veut plus de ressources. Le Canada a les ressources, mais il y a un manque d'exploration, comme vous l'avez souligné. Pouvez-vous nous en dire plus sur les politiques au-delà de l'infrastructure qui freinent l'exploitation des ressources au Canada?

Gary Vivian: La réponse à cette question pourrait prendre plus de cinq minutes. Il s'agit de répondre vraiment aux besoins d'aujourd'hui, et c'est l'abordabilité.

Plus précisément, c'est le système de délivrance de permis. Je pense que le système des Territoires du Nord-Ouest est l'un des meilleurs au monde, mais ce n'est pas facile. Ce n'est pas simple, et il n'y a pas de processus facile à suivre.

Ce qui m'inquiète un peu, c'est la rationalisation de la délivrance des permis. Maintenant que toutes les communautés autochtones y sont favorables, comment peut-on s'y prendre pour la simplifier? Vous leur dites que vous voulez faire avancer les choses rapidement. J'ai bien hâte de voir si cela va se produire.

Je ne pense pas qu'il y ait de réponse facile. C'est une question difficile. Je crois sincèrement que ce qui empêchera l'exploitation minière à long terme, ce sont les problèmes en matière de permis et l'absence d'infrastructures.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Earle.

Vous avez cinq minutes.

Philip Earle: Merci, monsieur le président.

Je vous suis très reconnaissant pour votre témoignage, monsieur Vivian. Je remercie également mes collègues des deux côtés pour leurs questions. Je vous prie de ne pas prendre mes questions comme étant une critique à l'égard de l'exploitation minière.

Je suis député du Labrador, où nous exploitons des mines de nickel, de cuivre et de cobalt. Nous avons la deuxième plus grande mine de minerai de fer au monde. Je sais que vous la connaissez très bien.

Je reviens à votre témoignage précédent et à certaines des questions tendancieuses au sujet de 30 % des terres qui étaient mises de côté pour tout sauf l'exploitation minière. Vous êtes au courant. Au Labrador, les Inuits ont redonné au Canada une partie importante des terres du Nord. On en a fait un parc national pour générer une valeur économique pour les Inuits, les Canadiens et le monde entier.

En s'appuyant sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et sur le mandat relatif à l'obligation de consulter et au consentement préalable, libre et éclairé... J'aimerais vous poser quelques questions à ce sujet, parce que je suis attiré par une occasion qui se présente à la frontière de ma circonscription, au lac Brisson ou à Strange Lake, où des géologues comme vous ont cherché des éléments des terres rares. Il y en a beaucoup. Ils ont oublié une politique très importante, et les Inuits ont dit: « Pas maintenant. »

Pour en revenir au mandat et à la portée de cette étude, comment pouvons-nous faire les choses correctement pour que les gens qui vivent dans ces collectivités et qui voient une occasion de travailler sur un projet d'exploration puissent avoir un emploi demain? Parfois, à cause de l'échec d'une entreprise qui dirige un projet, ils se retrouvent au chômage, ce qui a évidemment une incidence sur l'abordabilité.

• (0950)

Gary Vivian: Je suis désolé, monsieur Earle. J'essaie de comprendre votre question. Me parlez-vous de la nature à court terme des emplois en exploration?

Philip Earle: Non, je veux que vous nous parliez de votre expérience. Vous vous êtes présenté comme ayant travaillé en étroite collaboration avec les Premières Nations et les peuples autochtones. Vous êtes géologue et vous avez beaucoup travaillé dans le Nord. Je vous dis que, d'après mon expérience, bon nombre de ces entreprises ne font pas les choses correctement. Les gens pensent qu'ils vont avoir un emploi, mais parce que ce n'est pas bien fait, ils vivent la déception de ne pas avoir d'emploi.

Comment pouvons-nous faire mieux?

Gary Vivian: Ma réponse simple à cette question revient à ce que j'ai dit plus tôt. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont un système de cogestion dans le cadre duquel les entreprises et les communautés autochtones — je déteste dire « autochtones » parce qu'il s'agit des Dénés, des Métis et des Inuits — peuvent se rencontrer et avoir des conversations honnêtes sur ce que fait la société minière. C'est une occasion de soulever des questions et des préoccupations. Les collectivités doivent aborder ces questions au cours du processus d'établissement d'une mine, sinon il y aura toujours un problème entre la société minière et la collectivité.

Je pense que le système de cogestion qui fonctionne depuis 30 ans au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest a constitué une très bonne base pour permettre à l'industrie et aux collectivités de se réunir lorsqu'elles établissent une mine. En fait, leur collaboration ressemble davantage à un partenariat qu'à une relation.

Philip Earle: Il me reste environ une minute et 15 secondes.

Si je me fie encore une fois à mon expérience, disons que dans une petite collectivité de 150 personnes qui a une petite épicerie, une demi-douzaine de géologues se présentent pour réaliser un projet et y achètent leurs provisions. Si le projet dure quatre à six semaines, par extension, parfois en raison de l'offre et de la demande, cela fera augmenter le prix dans cette épicerie particulière.

Y a-t-il un meilleur moyen pour les géologues ou les petites sociétés minières de trouver un approvisionnement en nourriture afin que, premièrement, cela profite à la communauté et, deuxièmement, il n'y ait pas d'incidence sur le coût de la vie dans cette communauté?

Gary Vivian: C'est un peu difficile de répondre à cette question. En gros, bon nombre de ces petites collectivités peuvent uniquement se fier au transport aérien pour obtenir des aliments et d'autres ressources importantes, comme le carburant. Soit on a recours à une petite barge qui traverse le Grand lac des Esclaves, soit on prend l'avion pour se rendre dans la collectivité. Je pense que la seule façon de régler ce problème est d'avoir de meilleures infrastructures, comme de plus gros avions qui peuvent accéder aux petites collectivités pour acheminer de la nourriture à moindre coût... même si rien n'est bon marché quand on prend l'avion.

Ma principale réflexion sur la façon de réduire le coût des aliments pour les gens dans les collectivités où il y a de l'exploration, c'est qu'il faut faire appel aux responsables de l'exploration. Il y a une économie d'échelle. Nous le faisons à Délnę. Chaque fois que nous prenons l'avion, nous apportons de la nourriture dans la collectivité.

Il y a des possibilités, mais elles sont difficiles.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Gill, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Mon collègue me permet d'aborder un sujet qui est peut-être connexe et qui intéresse vivement les régions minières, mais qui s'inscrit dans l'étude actuelle.

Même au Québec, on accueille des projets, et beaucoup de gens font la navette pour venir travailler dans nos communautés, mais la richesse ne bénéficie pas aux communautés. Dans un sens, on est content de voir des projets arriver. Il y a quelques personnes qui vont travailler pour ces projets, mais la plupart vont être installées dans des camps et vont y rester seulement quelques semaines. Évidemment, leurs salaires sont énormes. Ma circonscription compte la MRC la plus riche au Québec, soit celle de Caniapiscau, qui est située tout juste à côté de la circonscription de M. Earle, c'est-à-dire celle de Labrador. Nous nous partageons donc la fosse du Labrador. Il reste qu'on souhaiterait que les gens demeurent sur place, que les travailleurs des mines restent dans la communauté, justement pour pouvoir enrichir la communauté. On souhaiterait également que les gens de la communauté puissent travailler, tant les allochtones que les Autochtones, évidemment.

Donc, de quelle façon est-ce qu'on pourrait conserver une grande partie de cette richesse dans les communautés pour qu'elles puissent se développer? Bien entendu, on ne veut pas juste qu'elles survivent; on veut qu'elles puissent se développer et profiter du développement.

Je sais que vous avez parlé de cogestion. Je trouve ça hyper intéressant aussi. Alors, je vous laisse le reste de mon temps de parole pour nous en parler.

• (0955)

[Traduction]

Gary Vivian: C'est une excellente question, car nous faisons toujours face à ce problème dans le Nord... dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Comment se fait-il que nous fassions venir par avion des gens qui vivent à Halifax ou ailleurs? Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a commis une erreur en laissant cela se produire. Les mines auraient dû faire respecter l'idée que si les gens veulent travailler sur le site minier, ils doivent vivre à une certaine distance de celui-ci. Nous avons des collectivités qui pourraient soutenir un tel modèle. Le plus gros problème, c'est que les mines ne l'appliquent pas.

Une partie de l'engagement à l'égard des collectivités devrait consister à demander à ceux qui travaillent à la mine de vivre dans un rayon donné du site minier et à ne pas faire venir des gens qui vivent à 600 milles par avion. C'est ainsi que l'on crée de la valeur dans les collectivités. C'est une façon d'accroître l'honnêteté et l'intégrité dans les collectivités.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Marilène Gill: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à Mme Kronis, qui dispose de cinq minutes. Allez-y.

Tamara Kronis: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le Canada parle beaucoup de la protection des terres et de l'exploitation des minéraux critiques. J'aimerais savoir comment ces objectifs peuvent s'harmoniser.

Mes collègues d'en face vous ont posé des questions sur les meilleures façons d'atteindre nos objectifs en matière de durabilité et d'abordabilité dans le Nord. D'après votre expérience, pensez-vous qu'il serait avantageux pour nous de savoir d'abord quelles sont les ressources minérales présentes dans le Nord avant que les gouvernements décident de fermer définitivement de grandes zones au développement?

Gary Vivian: C'est une question assez simple. Je vous remercie. Je dirais que oui.

Il y a évidemment des zones qui sont si importantes sur le plan archéologique pour les communautés qu'elles veulent en faire des zones interdites. L'industrie le comprend, bien entendu, mais il y a beaucoup trop d'endroits où l'exploitation est interdite de façon permanente sur de grandes parcelles de terre sans qu'une évaluation appropriée soit faite. En retirant ces terres à perpétuité, on élimine des possibilités pour les communautés.

On devrait faire une meilleure évaluation avant de mettre ces terres hors de portée de l'industrie à perpétuité. Dans bien des cas, ce n'est pas fait.

Tamara Kronis: Vous avez parlé des dépenses élevées dans le Nord. Que se passe-t-il dans cet environnement où tout le monde sait que le 30 en 30 s'en vient? Que se passe-t-il lorsque les entreprises ne savent pas si des terres seront disponibles pour un développement futur? Vous avez parlé d'un déclin constant de la prospection au cours des dernières années. En quoi cette — « menace » n'est pas le bon mot — promesse de 30 % d'ici 2030 et la fermeture de certaines zones ont-elles une incidence sur la prospection dans le Nord?

Gary Vivian: Je suis en quelque sorte d'accord avec vous: cela crée une menace, pour être tout à fait honnête. L'industrie ne prend pas à la légère la possibilité que quelque chose puisse être retiré. C'est pourquoi je pense qu'il est extrêmement important que certaines zones soient associées à des plans d'utilisation des terres. Si des terres doivent être aliénées, il faut que ce soit très clair.

Je félicite grandement le Nunavut pour ce qu'il a fait en ce qui a trait au choix des terres. Même s'il a reconnu que bon nombre des zones qu'il a choisies étaient de bonnes zones économiques — comme les ceintures de roches vertes, entre autres —, le territoire est propriétaires de ces terres, et les décisions au sujet de ce qui s'y passe lui reviennent. Il est en train de mettre en place un nouveau plan d'utilisation des terres.

En fin de compte, ces plans sont d'une importance cruciale, mais le fait d'avoir des zones où il n'y a pas de plan, où une personne ou une collectivité peut dire qu'elle veut conserver une parcelle de terre après qu'elle a été jalonnée, est à mon avis ce qui donne une

mauvaise réputation aux Territoires du Nord-Ouest, à bien des égards.

J'ai envoyé une courte présentation PowerPoint à Paul Noble, l'adjoint de M. Zimmer. J'espère qu'il pourra vous la transmettre. Elle montre ce qui s'est réellement passé pour l'exploration dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon de 2007 à 2026. Les Territoires du Nord-Ouest n'ont fait que perdre du terrain. L'inaliénation provisoire des terres la plus importante en Amérique du Nord est probablement celle de l'Akaiitcho. Elle vise essentiellement à utiliser l'industrie comme un pion pendant le règlement des revendications territoriales. Cela dure depuis près de 20 ans maintenant. Ce n'est pas bon.

• (1000)

Tamara Kronis: Vous avez aussi parlé du rôle important que jouent les Dénés, les Métis et les Inuits dans les Territoires du Nord-Ouest en matière de développement économique et d'exploitation des ressources. Ces communautés ont d'énormes occasions à saisir du côté des emplois, des contrats et des occasions d'affaires dans le secteur minier.

Pourriez-vous informer le Comité de vos réflexions sur la manière dont nous pouvons nous assurer que les décisions de conservation ne ferment pas accidentellement la porte aux possibilités futures qui s'offriraient à ces communautés des Territoires du Nord-Ouest?

Gary Vivian: Je crois sincèrement que la seule façon d'aborder efficacement la conservation est de s'assurer que les collectivités comprennent les avantages qui pourraient leur être retirés par l'aliénation d'une partie du territoire. C'est ce que je veux dire par des évaluations des ressources minérales et énergétiques, ou ERME, qui conviennent. Il faut procéder à des évaluations convenables des ressources minérales et énergétiques sur un territoire avant de le geler à perpétuité, et les collectivités doivent comprendre quels avantages elles pourraient en tirer.

Je dirais également que l'exploitation minière n'est pas la même chose que...

Le président: Merci beaucoup. Nous devons passer au prochain intervenant.

Gary Vivian: Je suis désolé.

Le président: Ce n'est pas grave. Vous êtes très bien informé.

Monsieur Greaves, vous avez cinq minutes.

Will Greaves: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici, monsieur Vivian.

J'aimerais revenir sur le thème des infrastructures que vous avez abordé. Il est vraiment fascinant d'entendre parler de votre longue expérience de vie et de travail dans le Nord. Je suis certain que vous avez été témoin de nombreux changements au fil du temps.

Nous savons que l'intérêt du public pour le Nord a varié au fil du temps. Nous savons qu'il en va de même pour l'intérêt du gouvernement. Nous savons que le Nord s'est souvent retrouvé au carrefour de grandes forces mondiales ou macroéconomiques, qu'il s'agisse de géopolitique, de tendances économiques mondiales ou, par exemple, des répercussions du réchauffement planétaire et des changements climatiques mondiaux, qui ont un impact si profond sur les collectivités et les infrastructures du Nord.

Je m'attendrais à ce que, dans le contexte de votre domaine particulier de la géologie et de l'exploitation minière, où il y a tant de changements dans le paysage du Nord — les sols, le dégel du pergélisol, et ainsi de suite —, vous sachiez que le gouvernement s'attache à investir dans les infrastructures nordiques. Or, l'accent est fortement mis sur les infrastructures à double avantage ou à usages multiples qui contribueront à répondre aux besoins du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes et des collectivités nordiques, lesquelles ont bien sûr souffert d'un sous-investissement important en matière d'infrastructures essentielles depuis plusieurs décennies.

Je me demandais si vous pourriez nous donner votre point de vue sur les meilleurs types d'investissements pour des infrastructures à double usage et à double avantage dans le Nord qui, à votre avis, aideraient à répondre non seulement aux besoins des collectivités locales, mais aussi à ceux de l'industrie, à ceux des géoscientifiques comme vous et — si vous pouvez ajouter cela — à ceux du secteur de la défense dans le Nord canadien.

Gary Vivian: Évidemment, le gouvernement canadien parle d'un Corridor économique et de sécurité dans l'Arctique. Je pense que le plus grand avantage pour les communautés, c'est que ce projet les concernerait directement. Cette infrastructure routière ou ce corridor doit passer le plus près possible des communautés pour qu'on puisse les relier et améliorer leur vie sociale. Ce sont les mots de la nation Tłı̨chǫ, pour être tout à fait honnête, et je pense que les nations de l'Akaįtcho seraient d'accord. La première chose à faire est de joindre les collectivités.

L'analyse de rentabilité de cette route indique qu'il y aura des retombées économiques, alors qui va en payer la note? Ce seront les sociétés minières qui devront acheminer leurs concentrés par cette route, soit vers le nord jusqu'au port de Grays Bay, soit vers le sud jusqu'à Yellowknife, selon la direction à prendre. Cette route fonctionne selon le principe de l'utilisateur-payeur.

Il n'y a pas une seule infrastructure dans le Nord qui n'ait pas été financée par les sociétés minières. Je pense à Yellowknife ou à Hay River. Le chemin de fer et l'hydroélectricité de Hay River ont été payés par Cominco après leur mise en place par le gouvernement fédéral.

Il y a des occasions à saisir ici, mais je dirais que c'est l'infrastructure routière qui va permettre de réduire le plus les coûts et d'apporter le plus grand bénéfice.

• (1005)

Will Greaves: Voilà qui nous mène à ma prochaine question, qui consiste à vous inviter à réfléchir à la meilleure façon dont le gouvernement fédéral pourrait dépenser le milliard de dollars alloué au Fonds d'infrastructure pour l'Arctique afin de contribuer à réduire les coûts et à améliorer l'accessibilité financière pour les habitants du Nord. Il semble que votre réponse pourrait être d'investir dans les infrastructures routières, mais je vous donne l'occasion d'en dire plus, si vous le souhaitez.

Gary Vivian: Je suis l'ancien président de la Chambre des mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. J'exerce cette fonction depuis environ 35 ans. Je dirais qu'entre les infrastructures énergétiques et routières, si nous voulons que les corridors soient rentables, avec un retour sur investissement et des avantages pour les collectivités, ce sont probablement les infrastructures routières qui priment.

Will Greaves: Compte tenu de votre expérience en tant que géologue professionnel — quelqu'un qui, j'imagine, a passé beaucoup de temps à travailler sur le terrain, au sein des collectivités et sur différents types de sites —, je me demande si vous pourriez nous expliquer en quoi les impacts climatiques — et je pense plus particulièrement au dégel du pergélisol, bien qu'il puisse y avoir d'autres répercussions pertinentes — ont fait grimper le coût de ces projets d'infrastructure. Nous savons que ces effets ont augmenté les coûts que l'industrie doit assumer pour le développement de nouveaux projets miniers, mais il en va de même pour le gouvernement qui investit dans des infrastructures comme les routes.

Pouvez-vous s'il vous plaît nous dire ce que vous en pensez, dans les 20 secondes qui nous restent?

Gary Vivian: Je dirais, rapidement, que le changement climatique a certainement eu une incidence sur les coûts. En fin de compte, chaque projet — même les projets d'exploration à un stade avancé — doit désormais présenter une estimation des coûts liés à la surveillance du pergélisol, et il en ira de même pour la construction d'une route. Je connais ce processus. L'évaluation du pergélisol constituera une partie importante de la construction d'une route traversant la toundra. Cet aspect fait toujours partie du processus d'obtention des permis.

Le président: Merci beaucoup.

Il nous reste un peu de temps.

Monsieur Zimmer, je crois que vous vouliez poser une brève question. Si quelqu'un d'autre souhaite poser une question rapide, je vais l'autoriser.

Je ne vois personne hocher la tête ou lever la main, alors vous avez deux minutes.

Bob Zimmer: Merci, monsieur le président. Je suis ravi d'en avoir l'occasion.

Monsieur Vivian, encore une fois, je vous remercie d'être venu.

Afin de mettre les choses en contexte pour les téléspectateurs, en ce qui concerne la taille du secteur, nous parlons de protéger 30 % des Territoires du Nord-Ouest. Cela peut sembler insignifiant pour quelqu'un qui n'y vit pas, mais les Territoires du Nord-Ouest arrivent au troisième rang au pays, avec une superficie de 1,346 million de kilomètres carrés. Ainsi, 30 % de ce territoire sont très importants sur le plan géographique.

Je voudrais revenir sur une chose que vous avez dite tout à l'heure. L'exploration est en déclin dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 2007; vous avez indiqué que ce n'était pas un problème nouveau et que les Territoires du Nord-Ouest avaient mauvaise réputation. Pourquoi l'exploration connaît-elle un déclin aussi marqué là-bas, monsieur Vivian?

Gary Vivian: Il faudrait plus de cinq minutes pour répondre à cette question, mais il y a probablement deux ou trois enjeux majeurs à cet égard.

Le premier serait que le système d'octroi de permis est extrêmement complexe. Je conviens que nous avons le meilleur système d'octroi de permis au monde, mais il n'est pas simple, et il est coûteux de s'y conformer. Beaucoup d'entreprises craignent de devoir embaucher un spécialiste des permis environnementaux lorsqu'elles s'installent ici. Il n'est pas simple pour une petite société minière de venir ici et de présenter une demande de permis. Elles ont essentiellement besoin d'un ingénieur en environnement pour soumettre leur demande.

Je dirais que le principal problème dans les Territoires du Nord-Ouest est le déclin observé depuis 2007. J'ai remis hier deux présentations PowerPoint à M. Noble. La plus volumineuse montre le déclin observé depuis 2007, et l'événement le plus marquant a été l'inaliénabilité provisoire de terres des Akaitcho. Il s'agit d'un enjeu lié aux revendications territoriales. Nous sommes essentiellement confrontés à un problème de revendications territoriales dans les deux plus grandes régions des T.N.-O., ce qui constitue donc un écueil de taille.

• (1010)

Bob Zimmer: Je comprends ce que le premier ministre a dit lors de la dernière campagne électorale. Il a affirmé qu'il allait développer notre économie « à une vitesse inédite depuis des générations. » C'est une chose d'espérer que cela se produise réellement, vous en conviendrez. C'est une chose de le dire, mais que cela se produise réellement, c'est une tout autre histoire.

Je vais poser une dernière question en cinq secondes. Pensez-vous que ce sera chose faite au cours des deux prochaines années?

Gary Vivian: Ce que je voudrais que les gens retiennent, c'est que nous avons passé 30 ans à mettre au point un système de permis qui est probablement le meilleur au monde. Il est solide et ex-

trêmement complexe à maîtriser. Il garantit une exploitation minière très sûre.

Est-ce que je considère la rationalisation du processus d'octroi de permis comme une solution simple? Je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner. Je ne vois pas comment on pourrait changer l'opinion d'une communauté à ce sujet en disant simplement qu'on va simplifier le processus sans fournir d'information approfondie sur le chemin parcouru au cours des 30 dernières années et sur les objectifs que nous visons pour les 20 prochaines.

Il n'y a qu'une autre chose que j'aimerais dire, monsieur Zimmer. Vous avez parlé des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. [*Difficultés techniques*] le Yukon, et vous allez en céder 30 %. Cela représente une superficie considérable de terres retirées à ces trois territoires.

Bob Zimmer: Pourriez-vous répéter les 30 dernières secondes? Il y a eu un problème avec la vidéo. Répétez simplement vos deux dernières phrases.

Gary Vivian: Je soulignais simplement que vous avez mentionné [*difficultés techniques*] grand, mais 40 % de la superficie terrestre du Canada se trouve dans ces trois territoires, et vous allez en céder 30 %. Peu importe. Ces terres ne proviennent pas des provinces, mais des trois territoires, qui représentent 40 % de la superficie totale. C'est une répartition inégale.

Le président: Merci beaucoup.

C'est ce qui conclut le témoignage.

Je remercie infiniment le témoin.

Nous avons terminé.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>